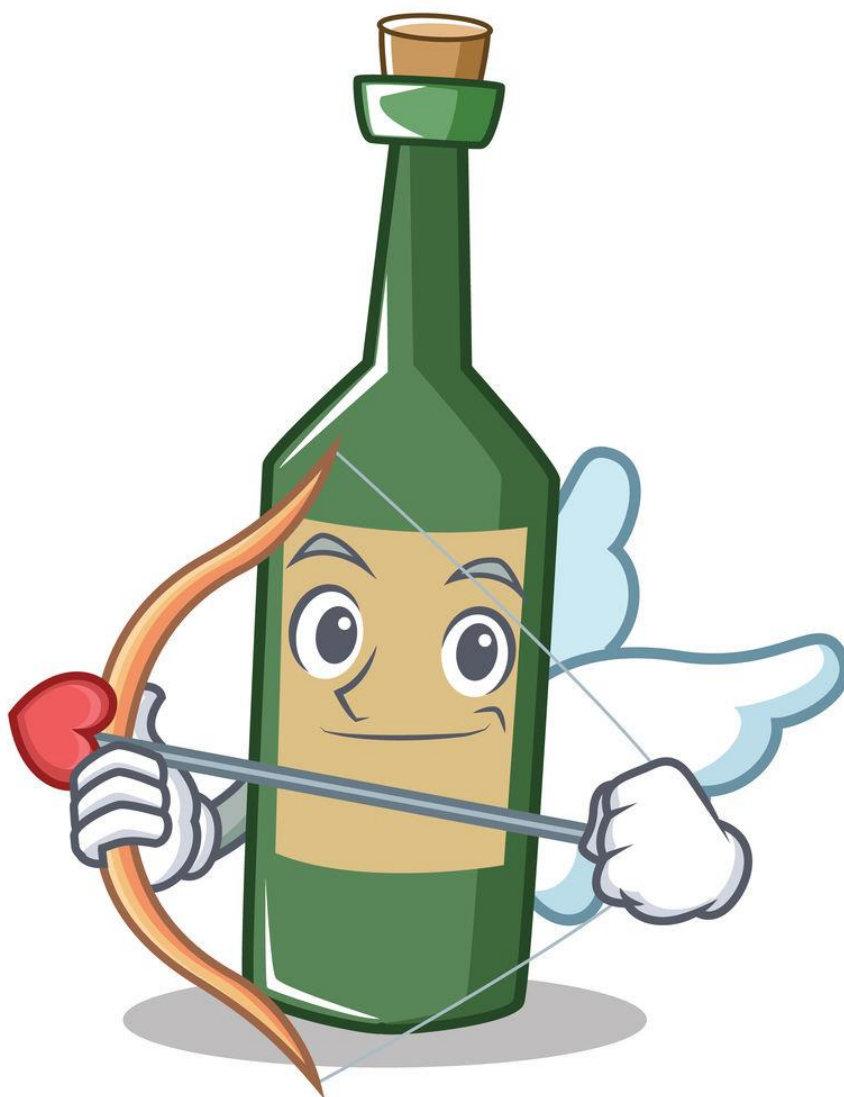


2019



French Paradox

Histoire d'un conte à boire debout

Sommaire

Les origines du "French Paradox"	3
La création médiatique en 1991.....	5
Les raisons du succès.....	7
Le " <i>French Paradox</i> " se lézarde progressivement.....	7
Les avatars du " <i>French Paradox</i> "	10
La Cité des maux indicibles	12
Le coup de grâce pour le "French Paradox"	16
Conclusion	17

Le "*French Paradox*" (Paradoxe Français) a longtemps été un argument utilisé par le lobby du vin pour en promouvoir la consommation. Le secteur économique viticole, toujours à la recherche d'éléments pouvant contrebalancer les effets négatifs, avérés, importants et connus de longue date de la consommation d'alcool sur la santé, a brodé pendant plusieurs décennies sur un mythe, celui de la protection de la santé des Français par un régime à base de vin. Ce qui a été une opération de communication très réussie, à l'échelle mondiale, ne reposait que sur des approximations scientifiques et un excellent plan médias. Alors que la rigueur de la science a progressivement vidé de sa substance le prétendu "*French Paradox*", il n'est pas inutile de revenir sur cet épisode de désinformation à grande échelle et sur plusieurs décennies, et d'en tirer les leçons.

Les origines du "French Paradox"

Le "*French Paradox*" trouve son origine dans un article publié en 1981 par trois scientifiques français¹, dont un épidémiologiste reconnu, spécialiste des études sur la mortalité, Pierre Ducimetière. Dans cet article, les auteurs s'interrogent sur un constat qui semble remettre en cause le lien entre une consommation riche en graisses animales (source de taux élevé de cholestérol sanguin) et la mortalité par infarctus du myocarde. Malgré leur alimentation riche en graisses animales, les données de mortalité montraient que les Français mouraient moins par infarctus que dans des pays comparables de l'OCDE.

De cet épisode initial, on peut retenir deux éléments :

- les scientifiques s'interrogent sur le lien entre la consommation en graisses d'origine animale et l'infarctus, mais pas sur le rôle du vin ;
- un épidémiologiste aussi compétent que Pierre Ducimetière ne va pas jusqu'à une explication causale de ce constat. Il sait qu'on ne peut pas déduire de ce paradoxe apparent une explication simple, pour ne pas dire simpliste, selon laquelle l'alimentation en graisses des Français protégerait de l'infarctus.

¹ Richard JL, Cambien F, Ducimetière P. Particularités épidémiologiques de la maladie coronarienne en France, *Presse Méd*, 1981, vol.10.

Mais au constat prudent des scientifiques va succéder, par glissements progressifs, une exploitation à visée commerciale et promotionnelle par le secteur économique viticole, loin des cénacles scientifiques et de la rigueur des études.

En effet, l'expression "*French Paradox*" est utilisée pour la première fois dans "La Lettre" de 1986 de l'Office international de la vigne et du vin (OIV), qui notait une singularité de la situation française caractérisée par une forte consommation de vin et de bons indicateurs de santé. L'OIV, devenu en 2001 « Organisation internationale de la vigne et du vin », est un "*organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique, de compétence reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne*"². L'OIV est donc une structure politico-économique, née en 1924, qui réunit aujourd'hui 47 pays notamment producteurs de vin et développe un lobbying en faveur du secteur viticole.

Dans sa "Lettre", l'OIV ne va pas encore jusqu'à prétendre que le vin est un facteur de bonne santé et de forte espérance de vie, mais la suggestion est implicite. La comparaison est faite à grands traits entre la richesse en matières grasses et en vins français de la cuisine française, et les modes d'alimentation liés à l'industrie agroalimentaire moderne américaine. A ces différences nutritionnelles correspondraient, d'un côté, la relativement bonne santé des Français en matière de maladie cardio-vasculaire ou de cancer et, de l'autre, les mauvais résultats sur la santé publique anglo-saxonne.

Avec ce premier glissement, sans étude scientifique pour le soutenir, on franchit plusieurs étapes :

- ce n'est plus seulement la consommation en graisses qui est examinée, mais aussi celle du vin ;
- ce n'est plus seulement l'infarctus du myocarde qui est pris en compte, mais les résultats globaux en matière de santé ;
- une hypothèse est posée de manière forte : le vin contribue à la bonne santé.

² <http://www.oiv.int/fr/organisation-internationale-de-la-vigne-et-du-vin>

En 1989, un professeur de théâtre de l'Université de l'Arkansas, George Riley Kernodle, utilise l'expression "*French Paradox*" dans un chapitre de son livre consacré au "Théâtre dans l'Histoire" (!), et avance pour la première fois une explication causale : le vin serait favorable à la santé grâce aux antioxydants contenus dans le vin, les polyphénols³.

Les origines du "*French Paradox*" suivent donc un chemin sinueux qui va d'un constat épidémiologique sans explication causale concernant la consommation de graisses animales, à la reprise par le secteur économique viticole, puis à la diffusion dans le monde de la culture. A chaque étape, les précautions scientifiques sont de plus en plus ténues, voire inexistantes. Mais les conditions sont réunies pour un lancement à grande échelle d'une opération de communication sur le thème : le vin protège la santé.

La création médiatique en 1991

Le 17 novembre 1991, le médecin chercheur Serge Renaud, petit-fils d'un vigneron du Bordelais (Entre Deux Mers) présente les résultats de ses découvertes scientifiques lors de l'émission d'information *60 Minutes* de la chaîne de télévision américaine CBS News. Il y affirme que "*les Français ont des risques statistiques de maladie cardio-vasculaire 3,5 fois inférieurs aux Américains grâce à leur consommation modérée de un à trois verres de vin rouge par jour, riche en antioxydants, en dépit d'une consommation équivalente de graisses saturées*".

Dans cette émission consacrée au "*French Paradox*", le reporter de CBS, Morley Safer, avance que la consommation de vin rouge explique probablement cette apparente contradiction. "*La solution à cette énigme, l'explication de ce paradoxe, pourrait reposer dans ce verre engageant*" concluait Safer en trinquant avec Serge Renaud. Le journaliste emploie le conditionnel sur le paradoxe et sur le rôle du vin rouge, mais la mise en scène penche vers l'affirmation.

³ George Riley Kernodle, *Theatre In History*. University of Arkansas Press December 1, 1989.

Ce lancement du "French Paradox" dans une émission à grande écoute a été la consécration. Elle a eu aussi un impact considérable sur la consommation de vin rouge dont les ventes ont augmenté de 39 % aux USA dès 1992 selon le journal *Wine Spectator*.

En 1992, Serge Renaud et Michel de Lorgeril, cardiologue, publient dans *The Lancet* un article⁴ qui consacre le "French Paradox" dans le paysage scientifique même si, dans cette publication reconnue au plan international, ils prennent la précaution rhétorique de soulever une hypothèse : "*Dans la plupart des pays, une forte absorption de graisses saturées est positivement liée à une mortalité élevée causée par une cardiopathie coronarienne. Cependant, la situation en France est paradoxale en ce qu'il y a une forte consommation de graisses saturées, mais une faible mortalité due à la coronaropathie. Ce paradoxe peut être attribuable en partie à une forte consommation de vin*".

La prudence est nécessaire à la publication scientifique car la corrélation entre deux faits (la consommation de vin rouge et les décès par infarctus) ne signifie pas que l'un est la cause de l'autre. D'autre part, Renaud et de Lorgeril précisent bien que cette éventuelle explication ne pourrait être que partielle, l'alimentation des Français ne se limitant pas au vin. Ils évoquent à l'appui de leur hypothèse les expériences *in vitro* (en laboratoire) sur les effets des polyphénols sur l'agrégation des plaquettes sanguines. Les polyphénols (et le resvératrol) qui diminuent les caillots sanguins dans les éprouvettes pourraient avoir les mêmes effets dans les vaisseaux sanguins.

Malgré les précautions dans cet article scientifique, les deux auteurs sont persuadés de la validité de leur hypothèse et n'auront de cesse de poursuivre cette piste de recherche et de populariser l'idée que le vin, composant traditionnel d'un régime méditerranéen ou d'un régime crétois (vin, fromage, huile d'olive), a des effets positifs (protecteurs) sur la santé cardiovasculaire.

⁴ Renaud S, de Lorgeril M. Wine, alcohol, platelets, and the French paradox for coronary heart disease. *Lancet*. 1992 Jun 20;339(8808):1523-6.

Les raisons du succès

Le succès immédiat du "*French Paradox*" s'explique aisément :

- Il est plus agréable psychologiquement d'accepter que la bonne chère (une alimentation grasse arrosée de vin) est favorable à la santé plutôt que l'inverse ;
- Les effets négatifs de la consommation d'alcool sur la santé sont tellement évidents et documentés que les buveurs ne peuvent qu'accueillir avec sympathie une nouvelle rassurante ;
- Des scientifiques donnent du crédit à cette hypothèse ;
- La diffusion par un média important à une heure de grande écoute lui assure une notoriété immédiate ;
- La publication de l'hypothèse par une revue scientifique internationale lui confère quasiment le statut de certitude ;
- La gastronomie est un marqueur de la culture française, inscrite aujourd'hui au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, et si en plus, elle est favorable à la santé...
- Un vieux fond de chauvinisme est conforté en France ;
- Le secteur vini-viticole va enfourcher cette hypothèse qui sert admirablement ses intérêts commerciaux et lui donner un retentissement planétaire.

Dès lors, la communication du lobby viticole va se référer non plus à des hypothèses scientifiques, mais proclamer avec assurance et sans précautions : le vin rouge, riche en antioxydants, prévient le développement des maladies cardiovasculaires.

Le "*French Paradox*" se lézarde progressivement

Si la communication promotionnelle du lobby du vin se répand avec un succès considérable, les interrogations scientifiques sur le "*French Paradox*" demeurent et s'expriment progressivement pour en révéler les failles, les approximations ou les erreurs.

Au-delà de la communication commerciale, le réexamen attentif des causes de décès, l'analyse scrupuleuse des différents régimes alimentaires, les études sur

les antioxydants et les études épidémiologiques vont effriter cette légende trop belle pour être vraie.

La variété des régimes alimentaires

Le "*French Paradox*" trouve de manière schématique l'explication d'une bonne santé des Français dans un seul élément de leur régime alimentaire, le vin rouge. Cette simplification extrême ne tient pas compte de la diversité des apports alimentaires (légumes, poissons, apports sucrés, etc.), de leur quantité, de leur rythme (trois repas par jour ou ingestion plus ou moins continue de "snacks")...

C'est ainsi qu'un auteur, nutritionniste, le Dr Will Clowers, relativise, dans un livre grand public l'importance du "*French Paradox*" en 2003⁵, tout en notant certains éléments favorables dans les habitudes alimentaires des Français. Will Clower suggère que le paradoxe français pourrait être réduit à quelques facteurs clés, tels que la consommation de légumes, de produits laitiers, de poissons, de portions alimentaires plus petites qu'aux USA, de repas bien rythmés dans la journée, de faibles apports sucrés (sodas), etc. Will Clowers ne fait que souligner une évidence : les liens entre état de santé et alimentation sont complexes, et il est imprudent de les réduire à un seul élément, le vin.

En 2006, des auteurs de la prestigieuse université de Harvard vont dans le même sens⁶, mais sur un mode plus scientifique.

Le réexamen des chiffres de décès par maladies cardio-vasculaire

En 2009, Pierre Ducimetière⁷ publie un nouvel article qui revient sur les conclusions de son article de 1981 pour plusieurs raisons :

- Les statistiques de décès par maladies cardio-vasculaires sont sous-déclarées en France ;
- Il existe un gradient Nord-Sud en Europe des maladies cardio-vasculaires (plus importantes au Nord), et ce gradient existe aussi à l'intérieur de la

⁵ *The Fat Fallacy: The French Diet Secrets to Permanent Weight Loss.*

⁶ Mac Cullough ML, Willett WC. Evaluating adherence to recommended diets in adults: the Alternate Healthy Eating Index. Public Health Nutr2006; 9: 152-7.

⁷ http://www.iresp.net/iresp/files/2013/04/090914134814_gspn-6-paradoxe-fran.pdf

France (on meurt davantage de maladies cardio-vasculaires à Lille qu'à Toulouse) ;

- Les taux de morts par maladies cardiovasculaires en France ne présentent pas de différence avec les pays voisins à la même latitude (la mortalité à Lille est comparable à celle des Flandres belges, celle de Strasbourg à celle de la Suisse et de l'Allemagne, et celle de Toulouse à celle de l'Espagne ou l'Italie).

La conclusion de Pierre Ducimetière est sans équivoque : *"Il n'est donc plus scientifiquement fondé de maintenir l'idée d'une "exception française"[...] Dans ces conditions, il apparaît souhaitable que le concept de "paradoxe français" disparaisse rapidement de la littérature scientifique et non scientifique, car il contribue à entretenir dans les médias un climat de mystère et de passion que l'on sait ennemi de la "bonne science" et de la bonne santé publique"*.

Les deux catégories "d'abstinents"

Le lobby alcoolier s'appuie souvent sur des études qui "démontrent" que les personnes ne buvant pas du tout d'alcool ("les abstinents") ont une moins bonne espérance de vie que ceux qui ont une consommation faible d'alcool. Or toutes ces études reposent sur un biais (une erreur d'analyse) qui classe dans la même catégorie les non-buveurs, qui n'ont jamais bu d'alcool (par choix ou à cause d'un déficit enzymatique), et les anciens buveurs qui ne peuvent plus boire car leur état de santé ne le leur permet plus (cirrhose hépatique notamment). Il est évident que les anciens buveurs, à l'état de santé dégradé, ont une espérance de vie plus faible que ceux qui n'ont jamais bu. Les regrouper dans la même catégorie "abstinents" conduit à considérer, de manière abusive et volontairement trompeuse, comme identiques deux populations très différentes.

Si on analyse séparément l'état de santé des non-buveurs et des anciens buveurs, au lieu de les regrouper abusivement dans une même catégorie "abstinents", il apparaît que les non-buveurs ont un état de santé meilleur que les consommateurs "modérés" ou que les anciens buveurs. La démonstration en a été faite en 2016 par Tim Stockwell et son équipe qui ont passé en revue

l'ensemble des études sur ce sujet⁸. La conclusion est sans appel : il n'y a pas d'effet protecteur d'une consommation "modérée" d'alcool pour la santé, quel que soit l'alcool en cause (bière, vin spiritueux...).

La fin de la légende du resvératrol

Une hypothèse affirme que le resvératrol, un des nombreux polyphénols contenus dans certains vins, est un puissant antioxydant protecteur (le candidat Macron avait endossé cet argument pendant sa campagne électorale en s'abritant derrière l'opinion de ses grands-parents). Cette hypothèse s'appuie essentiellement sur des observations in vitro (voir, par exemple, des travaux de l'INRA publiés en janvier 2010). Plus généralement, l'action potentiellement bénéfique des polyphénols contenus dans le vin rouge (peau et pépins du grain de raisin) est régulièrement mise en avant, bien qu'il s'agisse plutôt de l'action de leurs métabolites et leurs polymères (tel le trans-resvératrol, polymère actif du resvératrol) liés aux interactions avec les enzymes digestives. Or la majorité des polyphénols des vins ne passant pas la barrière intestinale, et ils n'ont de ce fait aucune action.

Les avatars du "*French Paradox*"

La communication sur le "*French Paradox*" ayant été une réussite indéniable pour le lobby alcoolier, il était tentant de trouver de nouvelles pistes quand la ficelle est apparue trop grossière au regard des données scientifiques.

La diffusion aux autres alcools

Cette communication sur les bienfaits allégués des alcools pour la santé ne date pas d'aujourd'hui : deux thèses de médecine soutenues à Paris, l'une, en 1652, par Daniel Arbinet, de Beaune, soutenant que le vin de Beaune est la plus agréable des boissons, l'autre, en 1677, par un champenois, Pierre Laurenceau, en réponse à la précédente, déclarant que le vin de Reims est le plus salubre de

⁸ Do "Moderate" Drinkers Have Reduced Mortality Risk? A Systematic Review and Meta-Analysis of Alcohol Consumption and All-Cause Mortality, Tim Stockwell and al. *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, (2016).

tous les vins, furent à l'origine d'une querelle qui dura plus d'un siècle, par suite de thèses.

Le secteur économique de la bière ne pouvait que s'inspirer d'un tel filon et on a vu fleurir des études sur les bienfaits de la bière avec les mêmes biais méthodologiques que pour le vin. Ou encore des études prétendant démontrer que les vins de Bordeaux protégeaient mieux que les vins de Bourgogne. La légende urbaine du whisky "bon pour le cœur" a longtemps eu cours.

La molécule magique

Malgré les évidences scientifiques, le lobby de l'alcool continue à entretenir la communication sur de prétendus bienfaits du resvératrol. Les Brasseurs s'en sont inspirés pour suggérer les effets bénéfiques de leur propre molécule magique, les flavonoïdes⁹.

Les autres légendes sur les bienfaits de l'alcool

A une époque où les préoccupations de santé croissent dans la population, il est difficile de défendre des produits dont seuls les effets défavorables (maladies hépatiques, cancers, maladies neurologiques...) sont démontrés. Pourtant, le lobby Vin & Société ne recule pas devant la désinformation la plus grossière en publiant des études anonymes¹⁰. Il est évident qu'aucun scientifique sérieux n'aurait voulu se compromettre à affirmer qu'"il y a aujourd'hui un consensus indiquant que la consommation modérée de vin aurait un effet bénéfique dans la prévention des maladies cardio-vasculaires [...], que quelques études orientent vers une piste émergente d'un impact neutre sur les cancers du foie" ou pour conclure qu'"un niveau de piste sérieux indique que la consommation modérée de vin aurait des effets bénéfiques sur la mortalité totale".

Rappelons, après Karl Popper, que la science doit être réfutable, c'est-à-dire qu'elle doit mettre à la disposition de tous les chercheurs l'ensemble des données et des méthodes qui permettent d'aboutir à une conclusion, afin que chacun puisse en vérifier la validité. Ce n'est évidemment pas le cas avec des études dont

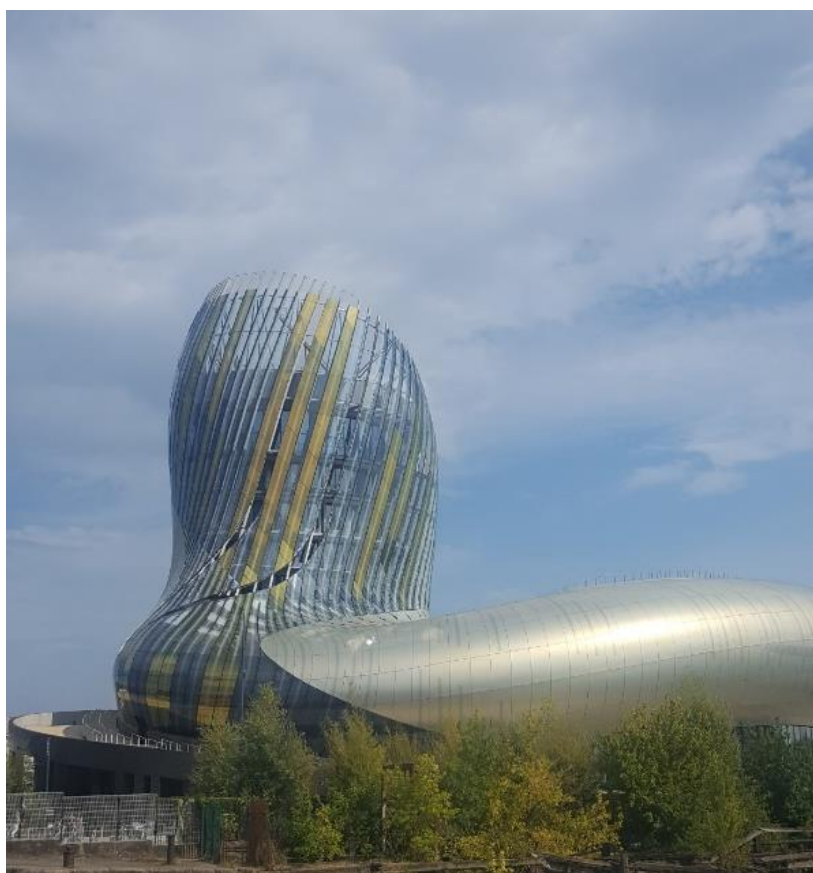
⁹ Cf. ANPAA, Décryptages n° 24 : « [La bière. Nouveaux visages, nouveaux risques](https://www.anpaa.asso.fr/images/media/2016-03-telechargements/d-24-10-05-2017-biere.pdf). », mai 2017.
<https://www.anpaa.asso.fr/images/media/2016-03-telechargements/d-24-10-05-2017-biere.pdf>

¹⁰ <http://www.vinetsociete.fr/eclairer-l-opinion/etude-vin-et-sante>

on ne sait qui les a réalisées, qui vont à l'encontre de toute la littérature scientifique sur le sujet et qui relèvent uniquement de la communication promotionnelle, et de fait de la désinformation.

La Cité des maux indicibles

Depuis juin 2016, la Cité du Vin à Bordeaux permet au public de s'immerger dans l'univers du vin, présenté sous l'angle de la culture. La Cité, idéalement située au bord de la Garonne, est une réussite architecturale et muséale sur l'univers du vin à travers les âges et le monde.



Photo©ANPAA le 18/09/2018

La Cité du Vin aurait pu s'arrêter là mais les responsables n'ont pas résisté à glisser imprudemment sur le champ de la santé pour reprendre les thèses éculées du "French Paradox". On attend d'un musée qu'il remplisse une mission spécifique telle que la définit le Conseil international des musées (ICOM)¹¹ : *"Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son*

¹¹ Statuts de l'ICOM art.2 §.1.

développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation". Mais, la Cité du vin n'est "administrativement" pas un musée, c'est une Fondation (reconnue d'utilité publique) pour la culture et les civilisations du vin, et l'objectif est aussi la célébration du vin et la défense des intérêts d'un secteur économique.

La création d'un musée fait partie intégrante d'une stratégie de lobbying affirmée : *"Pour parer aux critiques de l'Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie (Anpaa), qui voit dans la célébration du vin les méfaits de sa consommation et de ses effets, un amendement à la loi Evin a été voté en 2015 afin de permettre que "les contenus journalistiques ou œnotouristiques" traitant "d'une région de production ou du patrimoine culturel, gastronomique ou paysager liés à une boisson alcoolique" ne soient pas considérés comme de la publicité*¹²*".*

C'est pourquoi, si la transmission du patrimoine et la délectation sont au rendez-vous, ce n'est pas du tout le cas en matière d'éducation à la santé alors même que la signalétique du musée nous annonce :

TÊTE À TÊTE AVEC LES EXPERTS

Réalisé grâce au mécénat de Château Lascombes

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le vin est là... Des experts se sont prêtés au jeu pour vous offrir conseils et astuces pratiques pour choisir son vin, le conserver, le servir, l'associer à des plats... Ils vous parlent aussi d'addiction, de modération ou vous livrent les secrets du *french paradox*...

Choisissez une question et l'expert qui vous répond. Laissez-vous surprendre et testez vos connaissances dans le quizz. À vous de jouer!

À voir, écouter et manipuler

Photo©ANPAA le 18/09/2018

¹² https://fr.wikipedia.org/wiki/Cité_du_Vin se référant à "La Cité du vin de Bordeaux, musée grand cru, Le Monde (Culture et idées), 24 février 2016.

Grâce à des bornes interactives, le visiteur peut se renseigner sur les effets de la consommation de vin sur la santé. Le visiteur attentif et informé, par exemple un membre de l'ANPAA, relève immédiatement qu'on ne parle pas des effets néfastes, pourtant largement documentés, mais uniquement de prétendus effets bénéfiques, en premier lieu en se référant au *"French Paradox"* :

- Pr Orgogozo, spécialiste en neurosciences au CHU de Bordeaux : *"Le vin est protecteur, recommandé par l'Association Américaine de Cardiologie" [...], "il est démontré qu'une consommation modérée de vin n'augmente pas le risque" [...], "de nombreuses études épidémiologiques indiquent que l'alcool dans le vin semble avoir moins d'inconvénients et plus d'avantages que la bière et les spiritueux, l'explication possible est que le vin contient des polyphénols"*.
- Pr Saric, greffeur de foie au CHU de Bordeaux¹³ : le *"French Paradox"* est *"une publication très importante faite par la faculté de médecine de Bordeaux" [...], "Le vin c'est presque un médicament. Il y a des antioxydants"*.
- Dr Piazza, médecine physique, Bordeaux : *"le vin est un bonbon" [...], "A des doses faibles (1 verre de vin le soir), c'est relaxant, anxiolytique. Par rapport aux autres alcools, il y a des molécules antioxydantes, anticancéreuses"*.
- Ophélie Neiman, blogueuse¹⁴ : *"On a moins d'AVC que dans le Nord, c'est le vin rouge qui fluidifie les artères. Le vin a des effets bénéfiques"*.
- Claude Darroze, chef étoilé : *"ce sont les vins industriels qui sont dangereux. Si ce sont des produits nobles, cela a des conséquences bénéfiques pour la santé"*.

Quelques "acteurs de prévention" viennent également rassurer le public :

- Hubert Sacy, promoteur d'Educ'Alcool¹⁵ : *"Quand on boit de manière raisonnable, c'est pour le plaisir. Consommer avec modération, c'est bénéficier de tous les avantages du vin sans en avoir les inconvénients"*.

¹³ Le Pr Saric est également vigneron, mais ce n'est pas signalé.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/jean-saric-ancien-chirurgien-de-renom-obtient-un-prix-pour-son-vin-au-salon-vinexpo-1498065753>

¹⁴ Son nom de blogueuse, Miss Gloulou, n'apparaît pas, probablement parce qu'il ne dégage pas suffisamment une image de "modération".

¹⁵ [Décryptages N° 12 - "Education au Gout" et Educ'Alcool : Les miroirs aux alouettes du lobby de l'alcool](#)

- Audrey Bourolleau, présentée encore en septembre 2018 comme déléguée générale de Vin et Société, et non comme conseillère Agriculture du président de la République, fonction qu'elle occupe depuis l'élection présidentielle de 2017 : *"Avec une consommation responsable, de plaisir, vous ne prenez aucun risque pour la santé" [...], "Boire n'est pas dangereux si on reste dans une consommation modérée" [...], "Pas de risque pour sa santé si on est en dessous de 2 verres par jour pour les femmes et 3 verres pour les hommes" [...], "Le vin quand il est bien consommé ne met pas en danger"*.



Photo©ANPAA le 18/09/2018

Il est évident que les assertions fausses sur le plan scientifique ne correspondent pas à la vocation d'un musée et qu'elles sont d'autant moins admissibles quand elles sont proférées par une personnalité ayant des fonctions officielles au sein de la République.

Cette partie du musée, à visée "informative" sur la santé s'accompagne d'affirmations non démontrées et de généralisations assez arbitraires :

- Pr Orgogozo : *"les gens qui boivent du vin ont des habitudes de vie plus saines, ils sont plus cultivés, plus gastronomes" [...], "Les ivresses au vin sont rares, on peut utiliser les vins bas de gamme pour se saouler, mais pour ça il vaut mieux la bière"*
- Pr Saric : *"c'est la désinhibition ce qui permet de mieux voir les autres"*

Tous ces experts nous l'assurent, le vin, c'est la convivialité, le vivre ensemble, le partage, le plaisir. Et le Pr Orgogozo nous met en garde : *"Il y a des gens qui voudraient interdire le vin"*.

Il convient de tordre le cou à une assertion fausse selon laquelle les "ivresses au vin sont rares". Selon l'OFDT, les alcoolisations ponctuelles excessives (API) des adolescents surviennent dans 24,8% des cas avec du champagne et dans 18,4% avec d'autres vins¹⁶.

Dans ce monument à la gloire du vin, il était logique que la meilleure opération de communication de ces dernières années, le *"French Paradox"*, trouve une place de choix, même s'il rayonne tel un astre mort dans son mausolée.

Si la vocation légitime de la Cité du Vin de Bordeaux est de nous faire connaître l'univers du vin, les informations scientifiquement fausses sur les risques liés à la consommation d'alcool contreviennent à la mission générale d'un musée de prestige tel que celui-ci. La Cité du Vin devrait choisir pour respecter sa mission, soit ne pas aborder le sujet "vin et santé", soit confier cette information à des experts alcoologues et addictologues incontestés.

Le coup de grâce pour le "French Paradox"

Le *"French Paradox"* était déjà bien mal en point sur le plan scientifique, mais le débat restait globalement confiné à des positions contradictoires entre les spécialistes en santé et le lobby de l'alcool. Cependant, de manière totalement inattendue, une étude d'une ampleur inégalée a été publiée le 23 août 2018 par

¹⁶ <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxssy2.pdf>

la revue internationale *The Lancet*¹⁷. L'ampleur de la population étudiée (28 millions de personnes de 195 pays), les compétences mobilisées (1 800 chercheurs dans 127 pays) et la durée de l'étude (25 ans) en rendent les conclusions indiscutables :

- Un seul verre par jour suffit à augmenter le risque de développer l'un des 23 problèmes de santé associé à l'alcool, dont un grand nombre de cancers ;
- Il n'existe pas d'effet protecteur à faible dose, contrairement à ce qu'essaie de nous vendre le lobby alcoolier ;
- L'augmentation des risques est faible à un verre par jour, mais augmente ensuite rapidement.

La publication de cette enquête a fait l'effet d'un coup de tonnerre et la couverture médiatique a immédiatement embrayé sur la fin du "*mythe du petit verre bon pour la santé*". Le 23 août 2018, le "*French Paradox*" est définitivement mort.

Conclusion

Le "French Paradox" a été une création essentiellement promotionnelle pour le lobby de l'alcool et plus précisément le lobby du vin. Il s'est fait jour sur les interrogations de la science et sur les approximations de certains médecins. Si la science en a définitivement rejeté la pertinence, on en trouve encore l'écho dans les publications et déclarations du lobby alcoolier, et malheureusement dans un musée de prestige. Cette légende, entretenue par le lobby alcoolier, pour dédouaner les boissons alcooliques de leurs effets indiscutablement négatifs pour la santé, doit être combattue au titre de l'information objective et transparente qui doit être fournie au public. Seules des campagnes de prévention régulières permettront de mettre fin à ces croyances dommageables pour la santé publique.

Reste une leçon à tirer sur la tombe du "French Paradox" : la science doit rester sous la responsabilité des scientifiques et non des intérêts privés d'un lobby.

¹⁷ Alcohol use and burden for 195 countries and territories, 1990–2016: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2016, GBD 2016 Alcohol Collaborators, *The Lancet*, 23 Aout 2018

Déjà paru collection



Décryptages N°35 -	L'autorégulation des pratiques commerciales des alcooliers : Efficacité ou leurre ?
Décryptages N°34 -	Baclofène : Entre science et médias
Décryptages N°33 -	Cannabis et thérapeutique : Les lois de la science
Décryptages N°32 -	Un univers alcoolique : La pression publicitaire au quotidien
Décryptages N°31 -	Les jeux : Hasard, argent, vidéos et illusions
Décryptages N°30 -	Colloque "décevant" de la FRA : Les limites de l'ambiguïté
Décryptages N°29 -	Le coût des drogues pour la société : Quel intérêt pour la politique publique ?
Décryptages N°28 -	Contraventionnalisation de l'usage des drogues illicites : Un pari complexe et incertain
Décryptages N°27 -	Buraliste : Un métier d'avenir
Décryptages N°26 -	Alcool et grossesse : Boire un peu ou pas du tout ?
Décryptages N°25 -	La chicha : Culture, petit commerce et addiction
Décryptages N°24 -	La bière : Nouveaux visages, nouveaux risques
Décryptages N°23 -	Risque Alcool : Quelle politique mener ?
Décryptages N°22 -	Le vapotage : De l'enthousiasme à la prudence
Décryptages N°21 -	Alcools et information des consommateurs : une exigence légitime
Décryptages N°20 -	Cannabis : L'inévitable débat
Décryptages N°19 -	La "nouvelle" façade scientifique des alcooliers : la FRA : la Fondation pour la Recherche en Alcoologie
Décryptages N°18 -	Alcool : Députés et sénateurs en mission

Décryptages N°17 -	Terrorisme et tabagisme dans les lycées : Les éléments du débat
Décryptages N°16 -	La bière championne de l'Euro : Sport, sponsoring et publicité
Décryptages N°15 -	Alcool et Sport : les liaisons dangereuses
Décryptages N°14 -	"Recettes Pompettes" : Pochade ou incitation à l'ivresse ?
Décryptages N°14bis	Le bidonnage dangereux : « Recettes Pompettes » (Suite)
Décryptages N°13 -	Alcool : Désinformation et fausses allégations
Décryptages N°12 -	"Education au goût «et Educ'Alcool : Les miroirs aux alouettes du lobby de l'alcool
Décryptages N°11 -	Vin & Société : L'offensive contre la santé
Décryptages N°10 -	Dépistage du cannabis au lycée : Les questions posées
Décryptages N° 9 -	Retour sur un fiasco médiatique : La campagne publicitaire de Vin & Société
Décryptages N° 8 -	Décryptage de la com' des alcooliers : <i>Avec Modération!</i>
Décryptages N° 7 -	La façade scientifique des alcooliers : L'IREB
Décryptages N° 6 -	Alcool et santé : Une préoccupation internationale
Décryptages N° 5 -	Les méthodes du lobby de l'alcool : Ou comment inciter les jeunes à boire
Décryptages N° 4 -	La cible du lobby de l'alcool : les jeunes - Les raisons de la mise en cause de la loi Evin
Décryptages N° 3 -	Publicité sur les boissons alcooliques : Les véritables objectifs du lobby de l'alcool
Décryptages N° 2 -	La loi Evin sur les boissons alcooliques : de quoi parle-t-on ?
Décryptages N° 1 -	Le débat actuel de la loi Evin

Ensemble, prévenons les risques addictifs

www.anpaa.asso.fr

Rejoignez-nous sur



A.N.P.A.A.

20, rue Saint-Fiacre – 75002 Paris

Tél. : 01 42 33 51 04 – Fax : 01 45 08 17 02 – contact@anpaa.asso.fr - [@anpaa_asso](https://www.instagram.com/anpaa_asso) – www.anpaa.asso.fr